

Décision

Générale

colonial

Décision n° 03-425-1932 AFFECTATIONS

n° 03-425-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
5 avril 1932

Numéro JO
n° 425 du 30/04/1932

Date du numéro
30 avril 1932

TEXTE INTÉGRAL

L'infirmier de 2° classe Massan Galeh. en service au poste de Dikkil, est affecté à l'hôpital intercolonial de Djibouti, pour compter du 1er avril 1932. L'infirmier de 2° classe Massen Gouled, en service à l'hôpital intercolonial de Djibouti, est affecté au poste de Dikkil pour compter du 1er avril 1932.